

Claude, un prince citoyen à l'épreuve d'Alexandrie

Pascal Montlahuc, intervention à l'Université Laval, vendredi 17 avril 2026

1. « Par Zeus, ne voyez-vous pas à quel point l'empereur a pris soin de votre cité ? Vous devez donc à votre tour rivaliser avec lui et rendre votre patrie meilleure, non pas en construisant des fontaines et des portes monumentales, par Zeus – vous n'avez pas les moyens de les financer et jamais vous ne pourriez surpasser l'empereur en magnificence –, mais à force de discipline et d'ordre, et en montrant sagesse et constance. Dans ces conditions, il n'aura sans doute pas de regrets à la suite de ce qui s'est passé et il vous accordera un surcroît de bienfaits. Et peut-être lui inspirerez-vous l'envie de venir ici. Car ce qui peut l'attirer, ce n'est pas tellement la beauté des bâtiments (tous ceux qu'il possède sont plus beaux et plus somptueux que partout ailleurs) : c'est d'apprendre que ceux qui l'accueilleront sont dignes de sa bienveillance et de sa confiance et de voir ses émissaires et ses fonctionnaires manifester leur estime envers vous » (**Dion de Pruse, *Discours aux Alexandrins*, 32.95**).

2a. « Le jour du premier anniversaire de son élévation à l'Empire, il (Claude) ne fit rien d'extraordinaire ; seulement il donna vingt-cinq drachmes aux soldats prétoriens, ce qu'il fit chaque année par la suite » (**Cassius Dion, *Histoire Romaine*, 60.12**).

2b. « Il défendit qu'on se prosternât devant lui et qu'on lui offrît aucun sacrifice. Il mit aussi un terme aux acclamations fréquentes et exagérées ; il n'accepta d'abord qu'une seule représentation de lui, et encore était-ce en argent, avec deux statues d'airain et de pierre, qui lui furent décernées par un décret. Ces sortes de dépenses étaient, disait-il, superflues et occasionnaient de grandes pertes et de grands embarras pour la Ville ; tous les temples et les autres édifices étaient tellement remplis de statues et d'offrandes qu'il déclara vouloir délibérer sur la manière d'agir à leur égard » (**Cassius Dion, *Histoire Romaine*, 60.5**).

3. « Vos ambassadeurs, après m'avoir transmis le décret, m'ont longuement parlé de la cité, en attirant mon attention sur votre dévouement à notre égard que, vous le savez bien, j'ai depuis longtemps enregistré dans ma mémoire. Car vous êtes naturellement pieux à l'égard des Augustes, comme je le sais par de nombreux témoignages, et vous avez manifesté une sympathie particulière – et réciproque – pour ma famille dont, pour ne mentionner que le point le plus important, le principal témoin a été mon frère Germanicus César, qui s'est adressé à vous avec beaucoup de sincérité. C'est pourquoi j'ai accueilli avec plaisir les honneurs que vous m'avez accordés, quoique je ne sois pas enclin à ce genre de choses. Pour commencer, je vous permets (προσεδεξάμην) de célébrer le jour de mon anniversaire comme un jour "Auguste", de la façon que vous avez prescrite ; et je concède que vous érigiez en plusieurs endroits des statues de moi et des membres de ma famille. Quant aux deux statues dorées, l'une, celle de la Pax Augusta Claudiana, comme me l'a proposé avec beaucoup d'insistance mon très honoré Barbillus – alors que j'étais enclin à refuser, cette appellation étant un peu insolente (φορτικότερος) – sera érigée à Rome. L'autre sera menée en procession, de la façon qui vous paraît convenable, chez vous, les jours éponymes, et une chaise curule (δίφρος) l'accompagnera dans la procession, paré des ornements que vous voulez. Il serait sans doute sot (ευήθης) d'accepter de si grands honneurs et de refuser l'attribution d'une tribu Claudiana et la consécration de bois sacrés suivant l'usage égyptien : c'est pourquoi je vous permets également (de me conférer) ces honneurs. Si vous le souhaitez, érigez également des statues équestres de Vitrasius Pollio, mon procureur. Et j'autorise l'érection de quadriges que vous voulez installer en mon honneur aux entrées du pays, l'un à l'endroit appelé Taposiris, du côté

de la Libye, l'autre à Pharos, pour Alexandrie, le troisième à Péluse, du côté de l'Égypte. Mais je refuse un grand prêtre pour ma personne et la construction de temples, car je ne veux pas être insupportable (φορτικός) à mes contemporains et j'estime que, de tout temps, l'attribution de sanctuaires et ce genre d'honneurs ont été réservés aux seuls dieux » (*Lettre aux Alexandrins*, 2.13-3.51).

4. « Ce que j'ai déclaré à toutes les ambassades qui m'ont été envoyées, je vous le dis à vous aussi : j'accepte tous les [termes] de votre zèle et de votre piété dans leur ensemble mais, estimant que le temple ne convient qu'aux dieux, je le décline, acquiesçant à tous les honneurs qui reviennent aux excellents souverains. Je vous conserve, conformément aux décisions du Divin Auguste, tous les privilèges que vous avez reçus de lui... » (*Musée de Thasos*, Inv. 892).

5. « L'ambassadeur que vous avez envoyé à moi et à ma mère, Decimus Turranius Nicanor, m'a transmis votre lettre et la copie jointe de la loi que vous avez portée par piété envers mon père et en mon propre honneur. Tout en vous en faisant compliment, je suis d'avis qu'il convient que tous les hommes en général et votre cité en particulier conservent intacts les honneurs divins dus à la grandeur des bienfaits que mon père a rendus à l'univers entier ; mais pour moi, je me contente d'honneurs plus mesurés et humains (...αὐτὸς δὲ ἀρκοῦμαι ταῖς μετριωτέραις τε καὶ ἀνθρωπειοῖς). Quant à ma mère, elle vous répondra quand elle aura appris ce que vous avez décidé en ce qui concerne les honneurs à lui rendre » (*SEG XI*, 922).

6. « Nous nous sommes réjouis, à la lecture de votre lettre [...]. Quant aux portraits de nous-mêmes et de nos [épouses] que vous avez émis le souhait de réaliser en [or ou en argent], vous connaissez notre opinion : veuillez-vous [contenter de portraits] en bronze. Vous réaliserez bien sûr [ce type de portraits] qu'on appelle communément des bustes, dans le même goût et d'une taille qui vous permettent, [lors des fêtes], de [les porter] à chaque réunion, à votre guise, par exemple lors des assemblées. Et nous permettons que vous inscriviez vos noms dessus [...] pour exprimer votre [loyauté à notre endroit, acceptant] avec joie de tels honneurs, mais rejetant [en toutes circonstances] les [honneurs divins] et ceux qui paraissent odieux (ἐπίφθονα). [En conséquence, nous vous recommandons], par prudence (εὐγνώμωνως), [de réaliser uniquement des portraits en bronze], parce que cela nous serait plus agréable » (*Flamerie de Lachapelle G. et al. (dir.), Rome et le monde provincial, Paris, 2012, doc. n°218*).

7. « En ce qui concerne les responsables du tumulte et du soulèvement ou, pour être exact, de la guerre contre les Juifs, bien que vos ambassadeurs, et surtout Dionysios fils de Théôn, se soient efforcés d'argumenter longuement, lors de la confrontation, je n'ai cependant pas voulu mener une enquête approfondie, mais je me garde en réserve une forte colère à l'encontre de ceux qui ont recommencé (les hostilités). Je déclare sans fard que si vous ne mettez pas un terme à cette haine funeste et obstinée qui vous oppose les uns aux autres, je serai aussitôt contraint de vous montrer à quoi ressemble un chef bienveillant (ἡγεμὼν φιλόανθρωπος) quand il se tourne vers une juste colère (ὀργὴν δικαίαν). C'est pourquoi, encore maintenant, je conjure les Alexandrins d'avoir un comportement serein et bienveillant à l'égard des Juifs, qui depuis longtemps habitent la même cité qu'eux, et de ne pas porter atteinte aux traditions relatives au culte de leur divinité : qu'ils les laissent vivre suivant leurs coutumes, les mêmes qu'à l'époque du dieu Auguste, dont j'ai moi-même confirmé (le respect), après avoir écouté les deux parties » (*Lettre de Claude aux Alexandrins*, 4.73-5.87).